

DES ASSOCIATIONS D'ARCHIVISTES DANS LE MONDE SURVOL ET RÉFLÉXIONS

Didier Grange

Archiviste de la Ville de Genève

Conseiller spécial / ICA

Le présent texte reprend, dans les grandes lignes, les propos tenus lors de la conférence intitulée « Archival Associations Worldwide, Overview and Thoughts », que j'ai donnée au siège des Archives générales de l'Etat, le jeudi 12 février 2015. Il a été rédigé sur la base des diapositives Powerpoint projetées lors de la séance ainsi que sur les résultats de différentes recherches que j'ai dédiées ces dernières années aux associations professionnelles d'archivistes dans le monde.

Ces recherches ont été initiées un peu par hasard. En 2006, j'ai été invité en qualité de Président de la SPA (Section des Associations professionnelles – Conseil International des Archives) à prononcer la conférence de clôture du premier congrès organisé par l'association des archivistes des îles Canaries (ASARCA - Asociación de Archiveros de Canarias)¹. Vu qu'elle se lançait dans l'aventure associative, j'avais choisi de présenter aux participants une sorte de panorama général des associations dans le monde, de manière à placer l'ASARCA dans le grand concert international. Ce travail exploratoire, qui visait à brosser un portrait global du phénomène associatif s'est révélé assez laborieux et décevant du point de vue des résultats, la littérature consacrée à ce sujet étant plutôt maigre, et les données incomplètes et totalement dispersées.

Suite à cette conférence, j'ai été sollicité par le Directeur la collection espagnole « Archivos siglo XXI », Joan Boadas i Raset, convaincu de l'importance du sujet, pour rédiger un ouvrage introductif sur les associations d'archivistes dans le monde. Cette collection, initiée il y a quelques années déjà, a pour but de réunir des textes assez courts et généraux sur un ensemble de sujets en lien avec les archives et l'archivistique. Elle compte aujourd'hui une trentaine de titres publiés². Le résultat de mon travail est paru en 2014 sous le titre « Asociaciones de archiveros. Qué son y para qué sirven » (« Associations d'archivistes, que sont-elles et à quoi que servent-elles »)³.

Pour la préparation de mon exposé ainsi que pour la rédaction du présent texte, je me suis donc appuyé sur cet ouvrage et sur les résultats des travaux que j'ai publiés récemment sur divers aspects du phénomène associatif. Toutes les références sont mentionnées dans les notes de bas de page. Quant aux adresses des sites web, elles ont été vérifiées le 26 février 2015.

Je tiens à exprimer ma vive reconnaissance aux Archives générales de l'Etat ainsi qu'à la Société des Archivistes Grecs pour l'organisation de la conférence ainsi que pour l'accueil qui m'a été réservé.

¹ Le texte a été publié : Didier GRANGE, « Las asociaciones archivísticas : panorama de un mundo en movimiento », *El Archivo : un servicio público ?* Las Palmas, Anroart Ediciones, 2006, pp.627-661.

² Pour la liste complète des ouvrages : <http://www.trea.es/listado.php?idCat=00000056#/page=0>.

³ Didier GRANGE, *Asociaciones de archiveros Qué son y para qué sirven*, Gijón, Ediciones TREA, (collection *Archivos Siglo XXI*), 2014, 176 p. Le texte en français devrait paraître en 2015.

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de pouvoir m'exprimer en Grèce sur ce sujet, qui nous réunit toutes et tous, bien au-delà de nos formations, parcours, différences et situations - tant personnels que professionnels.

Un phénomène méconnu

De manière assez étonnante, les associations d'archivistes⁴ ne suscitent que peu d'intérêt de la part des archivistes eux-mêmes ou des milieux universitaires. Les publications consacrées à ce sujet sont rares : tout au plus trouve-t-on quelques monographies ou articles parus à l'occasion d'anniversaires⁵, des contributions dédiées à des thèmes choisis, publiées dans des revues professionnelles⁶, ainsi que des études ponctuelles éparses⁷. De plus, ces publications se focalisent presque systématiquement sur l'association à laquelle appartient chaque auteur – « son » association. Elles ne s'intéressent que rarement au phénomène associatif considéré de manière globale. Ainsi, la liste des publications qui abordent le sujet de manière comparative et transversale demeure aujourd'hui très mince à l'échelle de la planète⁸. Ceci est d'autant plus surprenant que, depuis plus d'un siècle, les associations jouent un rôle de premier plan dans le développement de la profession. A telle enseigne que, de nos jours, elles offrent à des dizaines de milliers d'archivistes dans le monde des produits et des prestations de qualité, qui contribuent aux progrès accomplis par la profession.

Mais, malgré ce fait, des questions, *a priori* assez simples, en relation avec le phénomène associatif, demeurent sans réponse. Nous ne sommes pas -ou très difficilement- en mesure de répondre aux interrogations suivantes par exemple :

- Quelles ont été les dix premières associations d'archivistes dans le monde ?

⁴ Je ne fais aucune distinction dans cette communication entre les associations d'archivistes et celles qui comprennent uniquement des *records managers* (gestionnaires de documents).

⁵ Par exemple : ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS, *La Gazette des Archives*, 195, 2004 (pour son centenaire) ; Paul BROOD (Ed.), *Respect voor de oude orde. Honderdjaar Vereniging van Archivarissen in Nederland*, Hilversum, 1991 (pour le centenaire de l'association hollandaise) ; ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC : *Archives*, vol.39, n.1, 2007-2008 (pour les quarante ans de l'association) ; Louise GAGNON-ARGUIN, « L'Association des archivistes du Québec : vingt-cinq ans d'histoire », *Archives*, vol.24, n.1-2, été-automne 1992, pp.9-46.

⁶ Par exemple : Patrick M. QUINN, « Regional Organizations and the Society of Archivists », *American Archivist*, 46, 4, 1983, pp.433-440 ; Timothy L. ERICSON, « Professional Associations and Archival Education. A different Role, or a different Theater ? », *American Archivist*, 51, 1988, pp. 298-311 ; Terry EASTWOOD, « Going Nowhere in Particular : The Association of Canadian Archivists Ten Years After », *Archivaria*, 21, Winter 1985-1986, pp.186-190.

⁷ La *Society of American Archivists* (SAA) a publié par exemple en 2006 une étude sur la composition de son *membership* : *American Archivist*, vol.69, n.2, Fall/Winter 2006. A noter aussi la contribution de Louise Gagnon-Arguin par rapport à l'Association des Archivistes du Québec (AAQ) dans sa Thèse : Louise GAGNON-ARGUIN, *L'Archivistique, son histoire, ses acteurs depuis 1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Québec, 1992.

⁸ Signalons les contributions de : Marcel CAYA, « Le rôle des associations professionnelles au niveau international », *Archives*, Vol 17/4, 1986, pp.3-10. ; Rosine CLEYET-MICHAUD, « Les associations d'archivistes de l'Europe des douze. Synthèse d'une enquête de l'Association des Archivistes Français », *La Gazette des Archives* 149, 1990, pp.138-143 ; Rosine CLAYET-MICHAUD, « Les associations d'archivistes dans le monde », *Janus*, 1993, 1, pp.130-134 ; CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, *Janus*, 1, 1989. Ce numéro de *Janus* est consacré aux associations professionnelles et comprend différents articles sur ce thème et Ken HALL, « The role of professional associations in archival development », *Janus*, 1996, 1, pp.110-113.

- Dans combien de pays a-t-on créé des associations d'archivistes ?
- Quelles sont les associations comptant le plus grand nombre d'adhérents ?
- Quelles sont les associations qui possèdent un Code de déontologie ?

Bien d'autres questions pourraient être ajoutées à cette liste sommaire. Les archivistes ont un véritable déficit de connaissance par rapport au phénomène associatif. Aussi, la présente communication, qui se veut une introduction au phénomène associatif, tente d'attirer l'attention des professionnels sur cette lacune et vise simplement à :

- diffuser un certain nombre d'informations générales ;
- présenter quelques faits et chiffres ;
- promouvoir la recherche sur les associations.

L'exposé est divisé en quatre parties (un survol général du phénomène associatif ; une présentation de ses principales caractéristiques et un avis sur son état actuel ; des propos sur la coopération internationale entre associations et finalement un appel en faveur de la recherche sur le sujet). Il se terminera sur de brèves considérations par rapport aux défis que devront affronter les associations professionnelles dans le futur. Certes, ce programme est ambitieux et il mériterait des développements plus importants que ceux qui sont faits dans le cadre de cette communication.

Partie 1 : Un bref survol

Le phénomène associatif puise ses racines dans le XIX^e siècle. C'est aux Pays-Bas que la première association professionnelle est créée par des archivistes. En 1891, dans la ville d'Haarlem, ils jettent les bases de leur association nationale, la *Vereniging van Archivarissen in Nederland*. Ils seront suivis par des archivistes de différents pays européens, dont les Français tout d'abord, en 1904, puis les Belges, ensuite, en 1907. Ces derniers font le choix, dès le début, de s'allier aux bibliothécaires de leur pays. Leur association compte ainsi deux sections, une pour chaque profession. Avant l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, seules douze associations voient le jour (voir tableau ci-dessous). Deux d'entre elles cessent rapidement leurs activités, à savoir l'*Associazione degli Archivisti Italiani*, créée par Eugenio Casanova (1867-1951)⁹, le célèbre archiviste italien, et la *Levéltárosok Országos Egyesülete*, association hongroise regroupant des archivistes communaux.

A noter que pendant cette période une seule et unique association naît en dehors du continent européen. La *Society of American Archivists* (SAA), une association toujours active de nos jours et qui compte plus de 6'000 membres¹⁰, est créée en 1936. Elle résulte de la mobilisation en faveur de l'établissement d'une institution d'archives au niveau national aux Etats-Unis¹¹ et du développement des institutions archives dans ce pays, en général.

ASSOCIATION	PAYS	DATE
Vereniging van Archivarissen in Nederland	Pays-Bas	1891
Association des Archivistes Français	France	1904

⁹ [http://www.treccani.it/enciclopedia/eugenio-casanova_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/eugenio-casanova_(Dizionario-Biografico)/)

¹⁰ <http://www2.archivists.org/>.

¹¹ La NARA (National Archives and Records Administration) naît en 1934.

Association des Archivistes et des Bibliothécaires de Belgique	Belgique	1907
Levélárosok Országos Egyesülete	Hongrie	1912
Arkivforeningen	Danemark	1917
Associazione degli Archivist Italiani	Italie	1919
Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek-, Archief- en Documentatiewezen	Belgique	1921
Association des Archivistes Suisses	Suisse	1922
British Records Association	Royaume-Uni	1932
Society of American Archivists	Etats-Unis	1936
Arkivarforeningen	Norvège	1936
Eesti Arhivaaride Ühing	Estonie	1939

Figure 1 : Les douze associations créées avant la Seconde Guerre mondiale

Le mouvement associatif reprend dès le conflit mondial terminé. A la fin des années 1940, on assiste à la création d'associations professionnelles dans les principaux pays européens, tels que l'Allemagne (1946), le Royaume-Uni (1947), l'Italie et l'Espagne (1949) ainsi que la Suède (1952) par exemple. Il faut attendre les décennies qui suivent pour voir éclore des associations professionnelles sur chaque continent : Mexique (1956), Israël (1956), El Salvador (1961), Pérou (1961), Australie et Nouvelle-Zélande (1969)¹², Sénégal (1973), Japon et Inde (1976).

Mais, le phénomène associatif se développe surtout dans les années 1960, dans le sillage de la décolonisation. Des associations sont lancées dans des pays nouvellement indépendants. L'élan se poursuit dans les années 1970, dans une sorte d'enthousiasme général dans le monde, en faveur de la profession et de son expansion. C'est pendant cette période que l'on assiste à l'éclosion d'associations professionnelles nationales dans un certain nombre des pays considérés comme importants du point de vue archivistique de nos jours : Québec (1967), Argentine (1968), Brésil (1971), Australie (1975), Canada (1975), Nouvelle-Zélande (1976) et Chine (1981). Les associations se sont multipliées pendant ces 40 dernières années, en partie grâce à -ou à cause de - la diversification de la profession et des institutions d'archives. Aussi, si les premières associations professionnelles sont nationales, dans les années 1970 on voit apparaître des associations locales, régionales et thématiques. Quant aux associations internationales, elles ont vu le jour de manière échelonnée tout au long du XX^e siècle¹³.

Aujourd'hui, les associations sont certainement bien plus nombreuses que ce que l'on pourrait imaginer. Il est cependant difficile de savoir combien elles sont exactement, car, à ce jour, il n'existe pas de répertoire international dans lequel elles seraient listées¹⁴. Certes, la SPA (Section des

¹² En 1969, voit le jour la RMAA (Records Management Association of Australasia), qui réunit des *records managers* d'Australie, de Nouvelle-Zélande et plus généralement d'Océanie. Dans ces différents pays, les associations regroupant des archivistes naissent quelques années après.

¹³ Par exemple: *International Federation of Film Archives* (FIAPF), 1938; *International Council on Archives* (ICA), 1948; *International Association of Sound and Audiovisual Archives* (IASA), 1969; *International Federation of Television Archives* (IFTA/FIAT), 1977; *Association of Commonwealth Archivists and Records Managers* (ACARM), 1984; *L'Association internationale des archives francophones* (AIAF), 1989 ; *The Association of Moving Image Archivists* (AMIA), 1991.

¹⁴ De plus, les listes ou annuaires existants sont lacunaires et ne sont pas tenus à jour.

associations professionnelles - Conseil international des Archives) a tenté, à différentes reprises au cours de son histoire, de réunir les informations nécessaires pour la constitution d'un annuaire spécifique, mais ses listes ont toujours été incomplètes¹⁵. Malgré cet obstacle, on peut avancer qu'il existerait de nos jours près de 1'300 associations dans le monde¹⁶. Nous sommes donc loin d'un phénomène marginal. Toutefois, les chiffres fluctuent continuellement. Il arrive que dans certains pays, après quelques années de fonctionnement, des associations ne soient plus en mesure de poursuivre leurs activités. Les raisons de ces coups d'arrêt peuvent être diverses : manque de ressources financières, contexte politique, guerre, mais aussi, tout simplement, absence d'un engagement réel des membres de la profession. La disparition de ces associations est compensée par la création de nouvelles, il est vrai. Pour le moment, et depuis bien longtemps, la balance demeure toujours positive et le nombre d'associations, tout compte fait, ne cesse d'augmenter.

Ces associations attirent beaucoup de professionnels engagés dans la vie archivistique ou, tout simplement, des personnes intéressées par les archives. A l'échelle de la planète, une fois additionné l'ensemble des membres des associations d'archivistes, leur nombre serait proche des 110'000 personnes. Cette donnée nous conforte dans notre idée : le mouvement associatif au niveau international n'est pas anodin, mais au contraire d'une certaine importance.

D'après des repérages effectués en 2014, on trouverait des associations d'archivistes dans 71 pays¹⁷. Bien qu'universel du point de vue géographique, le phénomène associatif peut encore progresser dans de nombreux continents. Rappelons que l'existence même d'une association dépend du système politique en place ainsi que de la législation en vigueur. Dans certains pays, la création d'associations n'est tout simplement pas possible. A l'exception de la Chine, c'est bien sûr en Europe et en Amérique du Nord que l'on trouve le plus grand nombre d'associations professionnelles.

En ce qui concerne la taille des associations, les plus petites d'entre elles comptent quelques dizaines d'adhérents, quand les plus grandes dépassent le millier de membres. Dans ce domaine également, les choses bougent beaucoup. Il n'existe actuellement aucun moyen de suivre cette donnée importante. Tout au plus, les rapports annuels et les sites web de certaines associations permettent d'apprécier la situation. Actuellement, la plus grande association professionnelle est ARMA International¹⁸. Elle regroupe plus de 11'000 membres. Cette association de *records managers* (gestionnaires de documents), née dans les années 1950, aux Etats-Unis, a son centre de gravité dans ce pays, mais elle a aussi des activités et des membres hors des frontières américaines¹⁹. ARMA International a récemment pris pied en Europe avec la création successive des Chapitres suisse, anglais et celui du Benelux²⁰. Cette organisation est également présente depuis de nombreuses années dans les Caraïbes et en Asie par exemple. Aussi, si on se limite aux associations d'archivistes, ce sont les associations nationales chinoises et états-uniennes, qui ont le plus de membres. Même si les données récoltées (voir tableau ci-dessous) datent de 2012 et que les chiffres ont évolué depuis, l'ordre de ce classement n'a certainement pas beaucoup changé.

¹⁵ La liste mise à jour par la SPA en 2012 comprenait 224 associations : <http://www.ica.org/13312/ressources-professionnelles/repertoire-des-associations-professionnelles-dans-le-monde-entier.html>.

¹⁶ La Chine, à elle seule, compterait près de 1'000 associations.

¹⁷ Si on compare ce nombre à celui des pays membres des Nations-Unies, soit 193, la proportion est encore assez faible.

¹⁸ <http://www.arma.org/>.

¹⁹ Le premier Chapitre créée hors des Etats-Unis a été celui de Montréal, fondé en 1968.

²⁰ Il est question aussi de lancer un Chapitre regroupant des professionnels du Portugal, d'Espagne et d'Italie, dans un ensemble dit « méditerranéen ».

RANG	NOM DE L'ASSOCIATION	NOMBRE DE MEMBRES ²¹
1	ARMA International (International)	> 11'000
2	Chinese Archives Society (Chine)	7'800
3	Society of American Archivistst (Etats-Unis)	6'150
4	Records Management Association of Australasia (devenu RIM Professionals Australasia en 2011) (Australie/Océanie)	> 3'000
5	Verband deutscher Archivarinnen und Archivare (Allemagne)	2'420
6	Archives and Records Association (devenu The Archives and Records Association en 2010) (Royaume Uni et Irlande)	2'239
7	Stowarzyszenie Archiwistow Polskich (Pologne)	1'703
8	Association des Archivistes Français (France)	1'606
9	Records Management Society (devenu Information and Records Association en 2010 (Royaume Uni)	1'200
10	Mid-Atlantic Regional Archives Conference (Etats-Unis)	> 1'000

Figure 2 : Les dix plus grandes associations (données 2012)

En prenant du recul et en observant l'ensemble des associations de loin en quelque sorte, on pourrait penser qu'elles sont très homogènes dans leurs buts, fonctionnements et caractéristiques. Or, si nous observons les choses de plus près, ce vernis de similitude craque : il est frappant de constater combien les associations peuvent être diverses. Bien des nuances ou des différences apparaissent. Sans épuiser le sujet, abordons ici quelques thèmes choisis qui montrent cette diversité²².

a) Les raisons pour lesquelles chaque association a vu le jour peuvent être différentes. Certaines associations ont été créées *ex nihilo*, suite à la mobilisation de quelques archivistes souhaitant regrouper leurs forces, échanger et apprendre les uns des autres ; d'autres sont le résultat de la volonté de certains archivistes de se démarquer des historiens. Bien souvent, ces archivistes étaient regroupés pendant un certain nombre d'années, dans une section, un groupe d'intérêt ou une autre forme de structure, au sein d'une association d'historiens. A un moment donné, ils décident de faire le pas, de se séparer des historiens et de créer leur propre association. D'autres archivistes se sont alliés, dès l'origine de leur association, avec des membres d'autres professions. Ils se rapprochent des bibliothécaires, voire des documentalistes, des conservateurs de musées ou des *records managers* (gestionnaires de documents). Il n'existe donc pas une voie unique ; les modèles sont multiples. Tant les raisons qui ont poussé des professionnels à s'unir que les choix qui ont été faits au moment de la

²¹ Selon les associations, la façon de décompter les membres peut être très différente. Les nombres peuvent comprendre les « individuels » et les « institutionnels » ou seulement les « individuels ». Bien sûr, il varie sans cesse, au gré des admissions, des démissions et des radiations (pour cause de cotisation non payée par exemple).

²² Pour une présentation plus complète de cet aspect : Didier GRANGE, « Au bonheur de la diversité: une introduction aux associations professionnelles dans le monde », *Archives*, Volume 44, numéro 2, 2012-2013, pp.49-65.

création de chaque association mériteraient d'être étudiés. Or, ce travail de comparaison demeure à faire²³.

b) Les buts et objectifs de chaque association peuvent être bien plus diversifiés que ce à quoi on pourrait s'attendre. La lecture des Statuts des associations, qui fixent les règles qu'entendent suivre leurs membres et en particulier la lecture de la section dédiée à ce sujet, est révélatrice. Pour avoir consulté une quarantaine de Statuts provenant des cinq continents, rédigés en différentes langues, j'ai trouvé au total une cinquantaine de thèmes mis en avant dans la partie consacrée aux buts et objectifs. Cette dispersion est assez étonnante. Elle intrigue même. Le lien avec le contexte particulier dans lequel évolue chaque association a un impact certain sur le choix des buts et objectifs.

c) Ces différences peuvent exister pour ce qui a trait aux catégories de membres définies par les associations. Quelles personnes sont acceptées en qualité de membres dans chaque association ? Accepte-t-on seulement des archivistes ou aussi des personnes simplement intéressées par les archives et l'action des archivistes ?²⁴ Accueille-t-on favorablement des membres étrangers, des étudiants, etc ? A noter que les catégories dans lesquelles sont répartis les membres peuvent être différentes d'une association à une autre. Quant à la composition du *membership* (je pense à l'âge, au sexe, aux années de pratique des membres, au rattachement institutionnel, aux qualifications et diplômes, voire aux salaires par exemple), il s'agit là d'un thème qui mériterait aussi d'être étudié.

d) Si les associations ont été nationales –voire internationales- dans un premier temps, elles reposent aujourd'hui sur des bases beaucoup plus diversifiées. La différenciation s'est faite dès les années 1970, comme mentionné plus haut. Depuis cette période, on a vu apparaître des associations régionales d'abord, puis locales et thématiques ensuite. Selon les pays, les exemples sont nombreux d'associations qui regroupent des professionnels souhaitant traiter de sujets plus en prise directe avec leurs préoccupations et leur contexte, sur une échelle autre que nationale. De nombreux archivistes à la tête d'archives thématiques cherchent également à partager leurs préoccupations comme leurs projets avec des professionnels se trouvant dans des situations et des institutions comparables.

e) Même si de plus en plus d'associations recourent aux technologies, que ce soit pour leur fonctionnement, leur gestion et leur communication, elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne ; les disparités sont grandes. Certaines associations n'ont pas encore créé de site web quand d'autres utilisent déjà les technologies dans le cadre de leur programme de formation à distance, réunissent leurs comités et groupes de travail par les moyens de la vidéoconférence ou se font connaître par le biais des outils liés au web dit 2.0 (Twitter, Facebook, etc.).

f) Le poids du travail associatif et le suivi des affaires peuvent être répartis selon des modalités très différentes d'une association à une autre. En général, le fonctionnement des associations repose sur des membres qui donnent bénévolement de leur temps. Mais, une fois qu'une association atteint une certaine taille critique et si elle dispose de moyens suffisants, il arrive que certaines d'entre elles fassent le choix de professionnaliser une partie ou la totalité des responsabilités administratives ou d'autres tâches. Ainsi, certaines associations, souvent les plus grandes il est vrai, recrutent et

²³ Dans le même ordre d'idée, il conviendrait d'étudier l'histoire des associations d'archivistes, un champ dans lequel il existe encore peu d'études, si l'on excepte des publications faites pour marquer des anniversaires.

²⁴ La question de savoir qui peut prétendre au titre d'archiviste ou d'archiviste professionnel dans chaque pays est également un sujet important.

rétribuent du personnel fixe. Celui-ci travaille dans des locaux que les associations louent ou qui leur appartiennent. Une autre nuance d'importance...

g) Bien sûr, en fonction des moyens dont elles disposent, les associations ne peuvent pas entreprendre des projets de même envergure ou escompter les mêmes résultats. Aussi, si l'on compare les associations sur une large échelle, les résultats concrets de leur action peuvent être très différents, tant en nombre qu'en qualité.

h) Les associations peuvent choisir de se positionner de manière très différente dans leurs relations avec d'autres associations professionnelles, que ce soit des associations regroupant des archivistes, ou celles qui sont liées à d'autres professions ou activités. Selon les cas, ces relations peuvent être fréquentes, diversifiées et harmonieuses ou, au contraire, plutôt rares – voire inexistantes, très peu diversifiées et conflictuelles. Certaines associations font preuve d'élan et d'initiative dans ce domaine, tentant de construire des ponts, de créer de nouvelles alliances stratégiques et des synergies, quand d'autres se recroquevillent sur elles-mêmes et s'isolent.

i) Finalement, toutes les associations évoluent dans un contexte déterminé dont il faut tenir compte. A l'échelle de la planète, les situations sont très diverses, bien sûr. Que ce soit le contexte politique, économique, social, culturel ou professionnel, chacun a des répercussions importantes sur la création, le fonctionnement, le développement et le futur de chaque association.

Partie 2 : Où en est le phénomène associatif aujourd'hui ?

Globalement, le bilan est positif. Le phénomène associatif a l'air solide. Les associations sont devenues plus que jamais un acteur incontournable de la scène archivistique contemporaine et du destin de la profession d'archiviste. Que de chemin parcouru depuis la création de la première association professionnelle, en 1891, aux Pays-Bas.

Mais quelles sont les principales caractéristiques du phénomène associatif aujourd'hui, quand on l'observe en prenant du recul²⁵ ?

On constate que :

- En un peu plus d'un siècle, le nombre d'associations professionnelles a bondi de manière spectaculaire ;
- De nos jours, les associations sont présentes dans les cinq continents et regroupent un nombre très important de professionnels ;
- Elles ne sont plus seulement nationales, mais aussi locales, régionales, thématiques et internationales ;
- Elles collaborent au-delà des frontières nationales et développent des partenariats avec des associations de professions proches ou apparentées (bibliothécaires, documentalistes, etc.) ainsi qu'avec des associations d'autres professions ou des associations qui tournent autour d'activités, de

²⁵ Pour une étude plus complète : Didier GRANGE, « Des associations professionnelles dans le monde. Contribution à l'étude du phénomène associatif parmi les archivistes », (livre en hommage à Carol Couture, à paraître).

loisirs ou de thèmes d'opinion (historiens, généalogistes, association soutenant le patrimoine, la justice, les droits de l'homme, etc.) ;

- Leur capacité de mobilisation et d'action s'est accrue et elles sont plus visibles dans les médias ;
- Finalement, elles continuent de jouer un rôle essentiel tant dans la formation initiale que continue des professionnels.

Pour cet exposé, je me suis interrogé sur les forces et faiblesses des associations, en général. Chacune et chacun pourrait tenter cet exercice de réflexion et dresser sa propre liste. En fonction du contexte dans lequel nous évoluons ainsi que celui dans lequel se trouve l'association à laquelle nous appartenons, notre perception des choses et nos attentes sont certainement distinctes.

Voici donc le fruit de ma réflexion, synthétisé dans deux tableaux.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Besoin impérieux de surmonter les difficultés et d'évoluer - Objectifs communs - Cohésion forte - Identité commune - Solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de reconnaissance de la part de la société et des institutions - Faible nombre de membres dans la profession – en particulier en comparaison avec d'autres professions - Fragilité financière - Manque croissant de personnes prêtes à s'engager dans la vie associative - Présence trop limitée dans le secteur privé - Objectifs parfois divergents - Cohésion faible

Figure 3 : Des forces et des faiblesses des associations

Il n'est pas étonnant de trouver certains termes des deux côtés de l'appréciation qui est donnée ici, de manière très synthétique, j'en conviens. Les objectifs peuvent à la fois resserrer les liens entre les adhérents d'une association, quand ces derniers se reconnaissent dans ceux-ci et qu'ils sont prêts à se mobiliser pour eux ; comme ils peuvent créer des dissensions profondes, quand les membres ont des avis divergents ou ne se reconnaissent tout simplement pas dans les objectifs définis. Cette remarque est valable pour d'autres éléments mentionnés, comme la cohésion – qui peut être plus ou moins réelle - ou encore la solidarité.

POINTS POSITIFS	POINTS NÉGATIFS
<ul style="list-style-type: none"> - Certaines associations ont plus de cent ans d'existence - Des associations ont été créées en nombre ces dernières années - Les associations sont présentes dans un nombre toujours plus grand de pays et dans des secteurs plus diversifiés de la société - Les professionnels sont toujours plus nombreux à rejoindre les rangs des associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Lien très fort avec le contexte dans lequel chaque association se trouve - Petit nombre de professionnels - Le fait que les archives sont rarement une priorité tant dans le secteur public que dans le secteur privé - Difficultés financières - Fragilité - Disparition de certaines associations

<p>- La qualité et la quantité des produits et des prestations offerts par les associations</p> <p>- Les associations sont souvent reconnues comme des interlocuteurs de premier plan par les autorités</p>	-
---	---

Figure 4 : Des points positifs et négatifs

Ce second tableau amène les mêmes commentaires que le premier. Il est très sommaire et certains éléments peuvent être considérés, selon la situation et la manière dont on les aborde, plutôt positivement ou plutôt négativement.

En résumé, le phénomène associatif est vigoureux depuis quelques décennies déjà et il occupe une place de choix dans le développement de la profession. Toutefois, il a aussi des signes de fragilité. Des épisodes récents, dans différents pays, et pas des moindres du point de vue de l'archivistique et des institutions archivistiques, nous ont montré combien les choses peuvent se gâter rapidement et parfois de manière parfois radicale. Le dernier événement en date que je souhaiterais porter à votre connaissance est la crise que traverse actuellement l'association brésilienne des archivistes, l'*Associação dos Arquivistas Brasileiros* (AAB), fondée en 1971, qui pourrait mener à terme à sa disparition, si aucune solution n'est trouvée. C'est là un exemple parmi d'autres... Une association vit parce que ses membres se mobilisent, s'engagent et luttent. Rien n'est gagné - ou perdu - pour toujours.

Partie 3 : La coopération internationale

Tout le monde a une opinion – positive ou négative – quant au bien-fondé, aux résultats et à l'utilité des investissements consentis en matière de coopération internationale. Il en va de la coopération entre associations d'archivistes comme de la coopération dans d'autres domaines. Les associations d'archivistes se sont lancées il y a quelques décennies déjà dans des collaborations, d'abord entre associations de pays voisins, puis sur une plus large échelle. Cette troisième partie tente d'éclairer brièvement cet aspect important du rôle et du travail qu'elles effectuent.

Pourquoi coopérer ?

a) Les arguments en faveur de la coopération internationale peuvent être très divers. Chaque archiviste, dans son activité professionnelle, doit faire face à des défis que l'on peut considérer comme globaux aujourd'hui. Aussi, ces défis nécessitent des réponses elles-mêmes globales. Les problèmes comme les solutions n'ont pas de frontières. L'effort doit être collectif et international, en vue de trouver des solutions, qui pourront être déclinées selon le contexte et les contraintes de chacun.

b) Une profession se trouve renforcée quand elle peut compter sur des théories, des pratiques et des normes internationales.

c) Le fait de coopérer au niveau international renforce également le sentiment d'appartenance à une profession. Chacun peut ressentir le besoin ou avoir simplement l'envie de participer et de contribuer à l'élan international.

d) Les échanges internationaux permettent aux idées de circuler. Ils contribuent à ce que les professionnels apprennent quelque chose de nouveau, de différent de leurs collègues actifs dans d'autres associations dans le même pays, à l'étranger ou même dans d'autres professions. Ces échanges aident à mesurer l'écart qui peut exister dans l'avancement de la profession sous les différentes latitudes et à préparer une feuille de route en vue de progresser.

e) Finalement, la coopération internationale est tout simplement un signe de solidarité des uns envers les autres, au sein de la profession, au-delà des différences qui existent.

De la coopération internationale en quelques étapes

C'est en 1910 que la coopération au sein de la profession naît vraiment. En marge de l'Exposition Universelle de Bruxelles, est organisé le premier congrès international réunissant à la fois des bibliothécaires et des archivistes. Ceux-ci proviennent non seulement d'Europe mais aussi des Etats-Unis. Lors de ce congrès, les échanges se concentrent sur des questions en lien avec l'archivistique. Des fondements théoriques sont rappelés, débattus et adoptés par des participants qui les découvrent parfois pour la première fois. Ce congrès, malheureusement, restera sans suite si ce n'est la publication des Actes. L'Italie, qui devait organiser l'édition suivante, en 1915, devra renoncer. Le monde est plongé en pleine guerre.

Il faut attendre les années 1930 pour voir émerger à nouveau les bases d'une coopération internationale entre archivistes. Celle-ci se fait dans le cadre de la Société des Nations et en particulier de sa Commission Internationale pour la Coopération Intellectuelle (CICI). Mais cette initiative tournera court, prise dans la tourmente des relations diplomatiques toujours plus tendues qui aboutiront à l'éclatement du second conflit mondial. Elle se réduira en fait, de plus en plus au cours de la décennie 1930²⁶.

Les choses reprennent après la Seconde Guerre mondiale, avec la création de l'UNESCO dans un premier temps (1946), mais surtout avec la naissance en 1948 du Conseil international des Archives (ICA), organisation internationale professionnelle toujours en activité de nos jours, qui regroupe les institutions d'archives, les archivistes et les associations d'archivistes également à travers le monde²⁷. En 1950, au moment où l'organisation tient son premier Congrès à Paris et décide du contenu de ses Statuts, neuf associations sont acceptées comme membres. Pendant les premières décennies de son existence, l'ICA est surtout composé de représentants gouvernementaux ; les professionnels peinent à faire entendre leur voix ou à attirer l'attention sur des sujets qui les préoccupent. Les associations relèvent cette difficulté à différentes reprises. Elles finissent par obtenir gain de cause : en 1976, l'ICA

²⁶ Je prépare actuellement une publication consacrée aux travaux menés par cette Commission. Ce sujet est resté en friches jusqu'à présent.

²⁷ <http://www.ica.org/>.

crée une section qui leur est spécialement dédiée, à savoir la SPA – Section des associations professionnelles²⁸.

De la SPA

Les principaux objectifs de la SPA sont de :

- Promouvoir la collaboration entre toutes les associations professionnelles de *records management* (gestion de documents) et d'archivistique ;
- Réunir et diffuser de l'information au sujet des activités de toutes les associations professionnelles ;
- Encourager l'établissement de nouvelles associations professionnelles ;
- Promouvoir le Code d'éthique du *Conseil International des Archives* (ICA) ;
- Mener à bien des projets d'intérêt professionnel ;
- Représenter les associations professionnelles au sein de l'ICA ;
- Renforcer et promouvoir les relations entre les archivistes expérimentés et les collègues plus jeunes.

Cette Section comprend un peu plus de 80 associations membres actuellement. Le travail est assuré en grande partie par les représentants des associations membres du Comité directeur, qui se réunit deux fois par an, une fois au printemps de chaque année dans l'un des pays représentés au Comité et une fois pendant la Conférence annuelle de l'ICA, à l'automne. A noter que la Société des Archivistes Grecs est membre de cette Section.

Parmi les nombreuses réalisations de cette Section, nous en relèverons trois d'entre elles, qui ont marqué ces dernières décennies le développement de la profession.

a) La première, est le Code de déontologie dont le le texte a été voté lors de l'Assemblée générale de l'ICA tenue à Beijing en 1996, après une longue période de maturation et de débat. Ce Code a été traduit dans de très nombreuses langues au cours du temps. Il a également été adopté par bien des associations professionnelles dans le monde.

b) La seconde est la Déclaration Universelle sur les archives, dont le texte a été validé par l'Assemblée générale de l'ICA lors de sa réunion d'Oslo en 2010, puis par l'UNESCO en novembre 2011. En 2013, cette Déclaration Universelle a été adoptée par le Parlement de Catalogne, qui devient ainsi le premier gouvernement à donner une telle importance à ce texte.

c) Finalement, une troisième réalisation doit être mentionnée, il s'agit de l'organisation de deux Conférences internationales dédiées entièrement et uniquement aux associations d'archivistes. En 2007, à Madrid, et en 2011 à Edimbourg, des représentants d'associations ont présenté des réflexions sur le fonctionnement, le financement, les réalisations, et aussi sur les difficultés ou craintes des associations face à l'avenir. Ces rencontres ont donné lieu à d'intenses échanges et débats sur la profession, les professionnels et les associations. A ce jour, aucune association ne s'est encore portée candidate pour l'organisation d'une troisième édition de cette Conférence.

²⁸ Pour en savoir plus sur le sujet : Didier GRANGE, « Matériel pour une histoire de la SPA » : <http://www.ica.org/5129/ressources-professionnelles/histoire-de-spa.html>.

Bien sûr, la SPA a également mis à disposition de la communauté internationale toute une gamme de produits et prestations ces dernières années, fruit de ses travaux²⁹.

Partie 4 : Un appel en faveur de la recherche sur les associations

Comme mentionné en ouverture de cette communication, le phénomène associatif ne retient pas l'attention des professionnels ou des Universités jusqu'à présent. C'est pour cette raison que j'aimerais lancer un appel en faveur de la recherche dans ce domaine³⁰.

Pourquoi devrions-nous consacrer du temps et de l'énergie au phénomène associatif ? Est-ce bien utile ? N'avons-nous pas assez à faire avec nos questions théoriques, méthodologiques, pratiques, techniques et technologiques ? Différents motifs plaident en faveur d'un investissement autour de ce thème :

- Premièrement, il s'agit d'une question de culture générale professionnelle. Le phénomène associatif en fait partie. Les archivistes doivent le connaître comme ils doivent connaître la profession, sa trajectoire, ses acteurs, ses réalisations et ses particularités ;

- Deuxièmement, nous nous contentons trop souvent de données qui tournent autour de notre propre situation personnelle et de l'association à laquelle nous contribuons (ou des associations auxquelles nous contribuons)³¹. C'est insuffisant. Il convient d'appréhender la profession de manière large, contextuelle et globale. Etudier les associations permet de sortir de cette situation limitative et d'ouvrir de nouveaux horizons ;

- Troisièmement, nous pouvons apprendre des autres. La manière dont nos collègues d'autres pays et d'autres associations répondent aux défis contemporains peut représenter une source d'inspiration. En se frottant à d'autres contextes et réalités, en comparant et en évaluant, il est possible de trouver des pistes de réflexions, des solutions à des problèmes et de faire évoluer ses propres convictions et pratiques ;

- Finalement, le phénomène associatif offre de très nombreuses possibilités de recherche. La recherche doit être développée dans notre profession. Les archivistes se montrent trop timides dans ce domaine. Il s'agit de contribuer au mouvement général en renforçant la crédibilité de notre discipline, en particulier dans la sphère universitaire.

Aussi, au vu de ce qui précède, je crois que la profession devrait se mobiliser et faire des associations professionnelles un sujet d'étude. Des professionnels ou des groupes de professionnels, membres

²⁹ Pour en savoir plus : <http://www.ica.org/732/au-sujet-de-la-section-des-associations-professionnelles-spa/au-sujet-de-spa.html>.

³⁰ Voir également : Didier GRANGE, « Les associations professionnelles: un sujet d'étude négligé », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 2014, pp. 147-154.

³¹ Le plus souvent, il en va de même par rapport à notre bagage archivistique : il est limité à la seule tradition nationale à laquelle nous appartenons, aux principes énoncés et soutenus dans notre propre pays.

d'associations ou pas du reste, les associations elles-mêmes ainsi que les universités, pourraient être encouragés à publier des monographies, des articles et des études thématiques. Des synergies et des collaborations devaient être promues au-delà des frontières nationales et linguistiques, et une approche pluridisciplinaire rendue possible.

Quelques actions simples permettraient de poser des jalons utiles :

- Les associations pourraient mettre de l'ordre dans leurs archives, les décrire, les numériser en partie et les rendre accessibles ;
- Elles pourraient solliciter à leurs membres des articles sur le sujet et les publier dans leurs bulletins et revues, voire sur leurs sites webs ;
- Des associations pourraient signer des ententes entre elles afin de mettre sur pied des programmes de recherche comparative ;
- Les universités qui disposent d'un programme en archivistique pourraient organiser des séminaires sur le sujet, lancer des programmes de recherche et proposer des thèmes en relation avec les associations pour les travaux de *Bachelor*, de Maîtrise et de Doctorat ;
- *Comma*, la revue de l'ICA, pourrait consacrer un numéro aux associations en collaboration avec la Section des Associations Professionnelles (SPA) ;
- ICHORA (*International Conference on the History of Records and Archives*) pourrait retenir comme thème de l'une de prochaines éditions les associations professionnelles³² ;

Quant aux thèmes de recherche envisageable, ils sont extrêmement variés. Voici quelques domaines dans lesquels des travaux pourraient être entrepris :

- L'origine et la création des associations. Similitudes et différences (Qui, quand, pourquoi, comment, avec qui, pour faire quoi, dans quel contexte) ?
- Les objectifs, buts et missions des associations (en recourant en particulier aux Statuts des associations) ;
- La composition du *membership* des associations et son évolution ;
- Les codes de déontologie, d'éthique, de conduite ainsi que les codes professionnels ;
- Le financement des associations ;
- Leurs relations avec les gouvernements ;
- Le rôle des associations dans la formation (initiale et continue) ;
- Leurs relations avec les universités et les autres établissements d'enseignement et de formation ;
- L'Implication des associations dans l'élaboration des normes professionnelles ;
- Leurs relations avec les associations d'autres professions (en particulier, les bibliothécaires, les documentalistes, les records managers et les historiens). La naissance et l'évolution de ces relations au cours du temps ;
- Leurs relations avec les associations de records management et la communauté de records managers ;
- Leurs politiques de promotion ;
- Les sites webs associatifs ;
- La comparaison de l'utilisation des listes de discussion, de Facebook, de Twitter et d'autres outils du web collaboratif ;
- Le niveau de satisfaction des membres ;
- Les congrès ;
- Les relations des associations avec le marché de l'emploi.

³² La septième édition de cette Conférence internationale se tiendra en 2015 à Amsterdam.

A différentes reprises ces dernières années, lors de conférences ou dans des écrits, j'ai suggéré la création d'un Observatoire permanent international des associations d'archivistes³³. Cette structure pourrait jouer un rôle important en complément à l'action de la SPA et en coordination avec elle. Il pourrait :

- publier un état annuel du monde associatif, en donnant des informations tant quantitatives que qualitatives ;
- diffuser régulièrement un bulletin d'information ;
- éditer une bibliographie relative aux études réalisées sur les associations ;
- préparer des recommandations ou des lignes directrices liées au fonctionnement des associations ou à d'autres thèmes relatifs aux associations ;
- assurer une veille pour un certain nombre de sujets relatifs aux associations professionnelles ;
- lancer des enquêtes et des études thématiques comparatives, voire globales ;
- constituer une plateforme d'échanges, de débats et de connaissance autour de thèmes qui intéressent l'ensemble des associations.

Conclusion: quel avenir pour les associations ?

Si nous avons porté notre regard sur l'émergence du mouvement associatif, son passé, son développement et son état actuel, il convient, en conclusion, d'évoquer l'avenir des associations d'archivistes et ceci en quelques mots.

Cet avenir, sera-t-il radieux ou, au contraire, sombre ? Bien difficile à ce stade de l'histoire de la profession et du mouvement associatif de répondre à cette interrogation de manière tranchée. Le destin des associations est bien sûr étroitement lié à celui de la profession en général. Or, les signes la concernant sont quelque peu contradictoires en ce moment. Si, comme je l'ai indiqué, de manière globale, nous assistons depuis quelques décennies à un décollage du phénomène associatif dans le monde, les inconnues sont nombreuses et des incidents de parcours sont possibles. Mes sentiments sont partagés. Comment pourrait-il en être autrement dans le contexte global dans lequel nous nous trouvons à l'échelle de la planète ? Aussi, par deux fois ces dernières années, je me suis exprimé sur le futur des associations. Dans les deux cas, j'ai choisi un angle d'approche différent³⁴. Sans entrer dans les détails ici, il me semble que l'ensemble des défis que devront relever les associations peuvent être répartis en cinq grandes catégories :

- *Associations et société* : comment la société percevra le métier d'archiviste, son rôle et ses responsabilités ? Quelle place sera-t-elle faite aux archivistes ?

³³ Voir par exemple : Didier GRANGE, *Asociaciones de archiveros Qué son y para qué sirven*, Gijon, Ediciones TREA, (collection Archivos Siglo XXI), 2014, pp. 162-163 ; Didier GRANGE, « Observatoire international des associations professionnelles: des nouvelles en demi-teinte », *La Chronique*, Vol. XLIII, n.8, février 2014, pp. 27-29 ; Didier GRANGE, « Pour la création d'un Observatoire international des associations professionnelles », *Info AAFB* (Lettre d'information des Archivistes Francophones de Belgique), 19, Novembre 2013, pp. 10-11.

³⁴ Didier GRANGE, *Asociaciones de archiveros Qué son y para qué sirven*, Gijon, Ediciones TREA, (collection Archivos Siglo XXI), 2014, pp. 121-157 ; Didier GRANGE, « Du devenir des associations professionnelles », Paul SERVAIS avec la collaboration de Françoise MIRGUET (Eds), *Archivistes de 2030. Réflexions et perspectives*, Louvain-la-Neuve, Publications des Archives de l'Université catholique de Louvain, 2015, pp.229-246.

- *L'apport des associations à la vie professionnelle* : que pourront apporter les associations aux professionnels ?
- *Le fonctionnement des associations* : comment les associations pourront améliorer leur fonctionnement pour répondre aux attentes et aux besoins de leurs membres ?
- *Les relations entre associations d'archivistes et associations d'autres professions* : comment évolueront les relations des associations d'archivistes avec celles d'autres professions ?
- *La coopération internationale entre associations* : quels seront les projets développés de manière commune, entre associations professionnelles, et qu'apporteront-ils ?

Les associations devraient initier des échanges et débats par rapport à ces cinq axes. Il est plus facile d'affronter l'avenir en ayant déjà les idées claires – ou aussi claires que possible.

Quoi qu'il en soit, plus généralement, la profession devrait se lancer dans un exercice salutaire d'introspection. Elle devrait se montrer quelque peu nombriliste et se prendre comme sujet. Les associations font pleinement partie de notre vie professionnelle. Même si à force de les fréquenter, de participer à leur action, on finit par ne plus les remarquer. Les associations sont aujourd'hui incontournables et totalement intégrées dans le paysage archivistique international. Et pourtant, elles représentent un vaste champ de connaissance et de recherche encore en friches. Que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale, dans une perspective limitée à sa propre association ou au contraire de manière plus globale et comparatiste, les études relatives aux associations peuvent nourrir les réflexions des professionnels et compléter leur bagage. Plus immédiatement, elles permettent à chacun de situer sa propre association dans le concert général et lui fourniront matière à réflexion et à de nouvelles réalisations. Aussi, il est temps de passer à l'action.

Arrivé au terme de mon exposé, j'aimerais féliciter la Société des Archivistes Grecs qui fête en 2015 son 25^e anniversaire et lui souhaiter ainsi qu'à ses membres un très bel anniversaire et un brillant avenir.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Didier Grange est Archiviste de la Ville de Genève ainsi que Conseiller spécial (*Special Advisor*) auprès du Conseil International des Archives (ICA). Il préside aussi le Comité de pilotage du Portail International Archivistique Francophone (PIAF)³⁵.

Au sein du Conseil International des Archives, il a occupé par le passé la fonction de Vice-Président (2005-2008), de Secrétaire général adjoint et de Secrétaire de la CITRA (2008-2010). En relation avec les associations, il a présidé la Section des associations professionnelles du Conseil International des Archives (SPA) entre 2004 et 2008.

Didier Grange est détenteur d'une Maîtrise ès Lettres en histoire et d'une Maîtrise ès Lettres en archéologie classique de l'Université de Genève.

³⁵ <http://www.piaf-archives.org/>.